

CONSEIL CONSTITUTIONNEL BAZYMALOURIE CHARASSE CHIRAC FABIUS GISCARD DESTAING HOLLANDE HYEST JOSPIN LOTTIN LUQUIENS MAESTRACCI PINAULT SARKOZY **SENAT** ADNOT ALLIZARD AMIEL ANTISTE ARNELL ARTANO ARTIGALAS ASSASSI ASSOULINE BABARY BANSARD BARGETON BAS BASCHER BAZIN DE BELENET BENBASSA BÉRIT-DÉBAT BERTHET BERTRAND BERTRAND BIGNON BIGOT BIGOT BILLON BIZET BLONDIN BOCKEL BOCQUET BONFANTIN-DOSSAT BONHOMME BONNE BONNECARRÈRE BONNEFOY BORIES BOTREL BOUCHET BOULAY-ESPÉRONNIER BOURQUIN BOUTANT BOYER BRISSON BRUGUIÈRE BUFFET CABANEL CADIC CALVET CAMBON CANAYER CANEVET CAPO-CANELLAS CAPUS CARCENAC CARDOUX CARLE CARRÈRE CARTRON CASTELLI CAZABONNE CAZEAU CHAIN-LARCHÉ CHAIZE CHARON CHASSENGE CHATILLON CHAUVIN CHEVROLLET DE CIDRAC CIGOLOTTI COHEN COLLIN COLLOMBAT CONCONNE CONWAY-MOURET CORBISEZ CORNU COSTES COURTEAU COURTIAL CUKIERMAN CUYPERS DAGBERT DALLIER DANESI DANTEC DARCOS DARNAUD DAUBRESSE DAUDIGNY DAUNIS DECOOL DEL PICCHIA DELAHAYE DELATTRE DELCROS DELMONT-KOROPOULIS DENNEMONT DÉRIOT DEROCHE DEROMEDI DESEYNE DÉTRAIGNE DEVINAZ DI FOLCO DINDAR DOINEAU DOMINATI DUBOIS DUFAUT DUMAS DUPLOMB DURAIN DURAN DURANTON ÉBLÉ ÉMORINE ESPAGNAC ESTRO-SISSASSONE EUSTACHE-BRINIO FÉRAT FÉRAUD FÉRET FICHET FILLEUL FORISSIER FOUCAUD FOUCHÉ FOURNIER FOURNIER FRASSA FROGIER GABOUTY GARRIAUD-MAYLAM GATEL GATTOLIN GAY GENEST GERBAUD GHALI GILLES GINESTA GIUDICELLI GOLD GONTARD DE LA GONTRIE GOULET GOY-CHAVENT GRAND GRÉAUME GRELET-CERTENANS GREMILLET GROSIDIER GROSPELLIN GRUNY GUENÉ GUÉRINI GUERRIAU GUIDEZ GUILLAUME GUILLEMET GUILLOTIN HARRIBEY HASSANI HAUT HENNO HÉRVE HERZOG HOULLEGATTE HOUPERT HUGONET HURÉ HUSSON IACOVELLI IMBERT JACQUIN JANSSENS JASMIN JEANSANNETAS JOISSAINS JOLY JOMIER JOURDA JOURDA JOUVE JOYANDET KANNER KARAM KAROUTCHI KAUFMANN KELLER KENNEL KERN KERROUCHE LABBÉ LABORDE LAFON LAGOURGUE LALANDE LAMÉNIE LAMURE LANFRANCHI-DORGAL LARCHER LASSARADE LAUFOAULU LAUGIER LAURENT LAURENT LAUREY LAVARDE LECONTE LEFÈVRE DE LEGGE LE GLEUT LEFLEUX LE NAY LÉONHARDT LEPAGE LEROUX LEROY LÉTARD LÉVRIER LHERBIER LIENEMANN LOISIER LONGEOT LONGUET LOPEZ LOUAULT LOZACH LUBIN LUCHE LUREL MADRELLE MAGNER MAGRAS MALET MALHURET MANABLE MANDELLI MARC MARCHAND MARIE MARSEILLE MASSON MAUREY MAYET MAZUIR MÉDEVIELLE MÉLOT MENONVILLE MERCIER MEUNIER MEURANT MICOULEAU MILON MIZZON MOGA MOHAMEDE SOILHI MONIER MONTAUGÉ DE MONTGOLFIER MORHET-RICHAUD MORIN-DESAILLY MORISSET MOUILLER NACHBAR NAVARRO DE NICOLAY NOUGEIN OUZOULIAS PACCAUD PANUNZI PATIENT PATRIAT PAUL PELLELAT PÉMEZEC PEROL-DUMONT PERRIN PIEDNOIR PIERRE PILLET POADJA POINTÉREAU PONIATOWSKI PRÉVILLE PRIMAS PRINCE PRIOU PROCACCIA DE LA PROVÔTE PRUNAUD PUISSAT RAIMOND-PAVERO RAISSON RAMBAUD RAPIN RAUSCENT RAVIER RAYNAL REICHHARDT RENAUD-GARABEDIAN REQUIER RETAILLEAU REVET RICHARD ROBERT ROGER ROSSIGNOL ROUX SAINT-PÉ SAURY SAVARY SAVIN SAVOLDELLI SCHILLINGER SCHMITZ SIDO SOL SOLLOGOUB SUEUR SUTOUR TAILLÉ-POLIAN TEMAL TETUANUI THÉOPHILE THOMAS TISSOT TOCQUEVILLE TODESCHINI TOURENNE TROENDLÉ VALL VALLINI VAN HEGHE VANLERENBERGHE VASPART VAUGRENARD VERMEILLET VIAL VOGEL VULLIEN WATRIN WATTEBLÉ YUNG **ASSEMBLÉE NATIONALE** ABAD ABADIE ABBA ACQUAVIVA ADAM AHAMADA ALAUZET ALI ALIOT AMADOU ANATO ANDRE ANGLADE ANTHOINE ARDOUIN AREND ATTAL AUBERT AUCONIE AUTAIN AVIA AVIRAGNET AZEROT BACHELIER BAGARRY BAICHÈRE BALANANT BANNIER BARBIER BAREIGTS BARROT BASSIRE BATHO BATTISTEL BATUT BAZIN BAZINMALGRAS BEAUDOUINHUBIÈRE BEAUVAIS BECHT BELHADDAD BELLO BENIN BENOIT BERGE BERNALICIS BERTA BERVILLE BESSONMOREAU BESSOTBALLOT BIEMOURET BILDE BLANC BLANCHET BLEIN BOIS BOLO BONNELL BONNIVARD BONOVARNDORME BONY BOROWCZYK BOTHOREL BOUCHET BOUDIE BOUILLON BOURGUIGNON BOURLANGES BOURNAZEL BOUYX BOYER BOYER BRAUN-PIVET BRENIER BRETON BRICOUT BRICOUT BRIDEY BROCARD BROCHAND BROTHÉRON BRU BRUGNÈRE BRULEBOIS BRUN BRUNEEL BRUNET BUCHOU BUFFET BUREAUBONNARD CABARE CALVEZ CARIOU CARREZ CARVOUNAS CASTELLANI CATTELOT CATTIN CAUSSE CAZARIAN CAZEBONNE CAZENEUVE CAZENOVE

LETTRE AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET AU PARLEMENT FRANÇAIS

REALITE DES VICTIMES D'ACCIDENTS VACCINAUX

décembre 2017

CELLIER CESARINI CHALAS CHALUMEAU CHAPÉLIER CHARRIÈRE CHARVIER CHASSAIGNE CHASSAING CHENU CHERPION CHICHE CHRISTOPHE CHRISTOPHE CINIERI CIOTTI CLAIREAUX CLAPOT CLEMENT CLOAREC COLASROY COLBOC COLLARD COLOMBANI COQUEREL CORBIÈRE CORDIER CORMIERBOULIGEON CORNELOUP CORNUTGENTILLE COUILLARD DECOURSON DECOURSON CROUZET CUBERTAFON DALLOZ DAMAISIN DANIEL DASILVA DASSAULT DAVID DAVID DEFLESSELLES DEGOIS DELATTE DELATTE DELPON DEMILLY DEMOULIN DEPREZAUDEBERT DESCAMPS DESCOEUR DESCROZAILLE DETEMMERMAN DHARREVILLE DIARD DIFILIPPO DIPOMPEO DIRX DIVE DJEBBARI DO DOMBREVAL DOOR DUBIE DUBOIS DUBOIS DUBOS DUBOST DUBRECHIRAT DUBYMULLER DUFEUSCHUBERT DUFREGNE DUMAS DUMAS DUMONT DUMONT DUNOYER DUPONT DUPONTAIGNAN DUSSOPT DUVERGE ELGUERRAB ELHĀÏRY ELIAOU ELIMAS ERRANTE ESSAYAN EUZET EVRARD FABRE FAJGELES FALORNI FANGET FASQUELLE FAUCILLON FAURE FAUREMUNTIAN FAUVERGUE FAVENNECBECOT FERRAND FERRARA FESNEAU FIAT FIEVET FIRMINLEBODO FLORENNE FOLLIOT FONTAINEDOMEIZEL FONTENELPERSONNE FORISSIER FORTEZA FRESCHI FUCHS FUGIT FURST GAILLARD GAILLOT GALBADON GALLERNEAU DE-GANAY GARCIA GAROT GASSILLOU GAULTIER GAUVAIN GAYTE GENETET GENEVARD GERARD GIPSON GIRARDIN GIRAUD GIVERNET GOASGUEN GOMES GOMEZBASSAC GOSSELIN GOUFFIER-CHA GOULET GOUTTEFARDE GRANDJEAN GRANJUS GRAU GREGOIRE GRELIER GUEREL GUERINI GUEVENOUX GUIONFIRMIN HABIB HABIB HAI HAMMERER HAMMOUCHE HAURY HENNION HENRIET HERBILLON HERIN HERTH HETZEL HOLROYD HOUBRON HOULIE HUPPE HUTIN HUYGHE IBORRA ISAACSIBILLE JACOB JACQUES JACQUIERLAFORGE JANVIER JEGO JERRETIE JOLIVET JONCOUR JOSSO JUANICO JULIEN-LAFERRIÈRE JUMEL KAMARDINE KAMOWSKI KARAMANLI KASBARIAN KERBARH KERLOGOT KERVAN KHATTABI KHEDHER KOKOUENDO KRABAL KRIMI KURIC KUSTER LAABID LABARONNE LACHAUD LACROUTE LAGARDE LAGLEIZE LAINE LAKRAFI LAMBERT LAMBERT LANG LAQHILA DELARAUDIÈRE LARDET LARIVE LARRIVE LARSONNEUR LASSALLE LASSERRE-DAVID LATOMBE LAUZZANA DE-LAVERGNE LAZAAR LEBEC LE-BOHEC LECLABART LECLERC LECOQ LECOQ LEDOUX LEFEUR LEFOLL LEFUR LEGAC LEGENDRE LEGRIP LEGUILLEBALLOY LEJEUNE LEMEURE LENNE LEPEIH LEPEN LEROY LESCURÉ LETCHIMY LEVIGOUREUX LEVY LIMON LIOGER LISO LORHO LORION LOUIS LOUWAGIE LUQUET LURTON MAGNE MAGNIER MAILLARD MAILLARTMEHAIGNERIE MAIRE MANIN MAQUET MARILOSSIAN MARLEIX MARLIN MARSAUD MARTIN MASSEGLIA MASSON MATHIASIN MATRAS MATTEI MAUBORGNE MAZARS MBAYE MELCHIOR MELENCHON MENARD MENDES MENUËL MESNIER METTE MEUNIER MEYNIERMILLEFERT MICHEL MICHEL-KLEISBAUER MICHELS MIGNOLA MILLIENNE MINOT MIRALLES MIS MOLAC DEMONTCHALIN MÖRCH MOREAU MORELĀLHUISSIER MORENAS MOTIN MOUTCHOU MUSCHOTTI NADOT NAEGELEN NILOR NOGAL NURY O OBONO OPETIT OPPELT ORPHELIN OSSON PAHUN PAJOT PALUSZKIEWICZ PANCHER PANONACLE PANOT PARIGI PARIS PARK PAUGET PAULANGEVIN PELLOIS PELTIER PEREA PERROT PERRUT PÉRYON PETEL PETIT PETIT PETIT PEU PEYROL PEYRON PICHÈREAU PIETRASZEWSKI PINEL PIRESBEAUNE PIRON PITOLLAT POLETTI POLUTELE POMPILI PONT PORTARRIEU POTIER POTTERIE POUEYTO POUILLIAT POUZYREFF PRADIE PRUDHOMME PUEYO PUPPONI QUATENNENS QUENTIN QUESTEL RABAULT RACONBOUZON RAMADIER RAMASSAMY RAMOS RAPHAN RATENON RAUCH REBEYROTTE REDA REISS REITZER RENSON RESSIGUIER REYNES RIESTER RILHAC RIOTTON RIST RIXAIN ROBERT ROLLAND ROMEIRODIAS ROSEREN ROSSI ROUILLARD ROUSSEL ROUSSEL RUBIN RUDIGOZ RUFFIN DERUGY RUPIN SADDIER SAGE SAINTMARTIN SAINTPAUL SANQUER SARLES DESARNEZ SAULIGNAC SAVATIER SCHELLENBERGER SEMPASTOUS SERMIER SERVA SERVILLE SIMIAN SOLÈRE SOMMER SONFORGET SORRE STRAUMANN STUDER SYLLA TABAROT TACHE TAMARELLEVERHAEÛGHE TAN TANGUY TAQUET TAUGOURDEAU TAURINE TEISSIER TERLIER TESTE THIEBAUT THILL THILLAYE THOMAS THOUROT TIEGNA TOURAINE TOURRET TOUTUTPICARD TRASTOURISNART TRISSE TROMPILLE TUFFNELL TURQUOIS UNTERMAIER VAINQUEURCHRISTOPHE VALENTIN VALETTAARDISSON VALLAUD VALLS VANCEUNEBROCKMIALON VATIN DEVAUCOULEURS VERAN VERCAMER VERCHÈRE VERDIERJOUCLAS DELAVERPILLIÈRE VIALA VIALAY VICHNIEVSKY VIDAL VIGIER VIGNAL VIGNON VILLANI VILLIERS VIRY VUILLETET WARSMANN WASERMAN WOERTH WONNER WULFRANC ZANNIER ZULESI ZUMKELLER

Des victimes rendues inaudibles et invisibles...

...par un système structurellement défaillant, refermé sur lui-même, dans ses conflits d'intérêts et ses contradictions internes.

Les victimes d'accidents post-vaccinaux ou d'effets secondaires graves sont une minorité invisible et silencieuse. Elles ne viennent pas frapper à la porte des palais nationaux.

Car ces enfants, ces femmes et ces hommes sont souvent épuisés, démunis, isolés.

Ainsi la maman d'un enfant sujet à plusieurs crises d'épilepsie par jour, ou d'un enfant autiste, mène un combat solitaire et courageux.

Elle n'a ni le temps, ni l'argent, ni la force d'affronter un système qui a détruit sa famille et qui reste froid et muet, comme une muraille.

Est plusieurs fois victime celle ou celui qui, souffrant dans sa chair, doit aussi faire face à l'évitement du corps médical, à la surdité de l'administration, à la dérobade d'une justice craignant de faire jurisprudence. Puis qui renonce à un emploi et voit sa famille et sa vie s'abîmer.

La pharmacovigilance ne restitue pas l'étendue des victimes ; selon les domaines, la sous-notification peut aller jusqu'à un facteur 10 voire 100. Ceci ne changera pas sous l'effet d'évolutions marginales mais appelle des modifications structurelles et peut-être une loi dédiée.

Le système étatique est juge et partie quand, d'une part, il crée une obligation entraînant des victimes dont il est alors responsable (se substituant aux laboratoires), et quand d'autre

part il a beaucoup à perdre s'il reconnaît une relation de causalité entre une vaccination et un effet secondaire grave, s'exposant alors à une vague de requêtes à l'échelle de la population du pays, et à la défiance envers les vaccinations exigées (ou imposées).

Quant à l'ONIAM, il dysfonctionne gravement, comme l'a établi début 2017 la Cour des Comptes qui recommande de ne pas lui confier de nouvelles missions avant la mise en œuvre d'une réforme profonde. Il ne faut pas voir là un inconvénient passager mais bien les effets d'un vice systémique.

Le médecin lui-même doit faire face à des injonctions contradictoires : ne pas nuire à l'enfant, respecter la loi, viser des objectifs qui déterminent de plus en plus sa rémunération (ROSP), ceci l'éloignant d'un exercice médical personnalisé et adapté à son patient.

Pour un médecin, attribuer à une vaccination un grave effet secondaire, c'est la certitude d'ouvrir un dossier lourd, de devoir se heurter à la contradiction, et in fine de risquer de se faire sanctionner. Car il est plus facile de condamner un médecin qu'un système.

*ONIAM : office national d'indemnisation des accidents médicaux
ROSP : rémunération sur objectifs de santé publique*

L'objet de ce document est de rendre visibles ces victimes.
Avec l'espoir que le législateur en tire les conséquences.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil constitutionnel,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 est entre vos mains. Elle contient une loi de société, à travers son article 49 qui étend l'obligation vaccinale à 11 vaccins.

L'instruction de ce projet par le Gouvernement et les Rapports de l'Assemblée nationale et du Sénat présentent une lacune majeure, grave, essentielle : **les victimes d'accidents vaccinaux sont ignorées, elles sont niées.**

Or, que vaut une loi votée par un Parlement à qui la réalité est cachée ?

Le scandale du sang contaminé et les scandales sanitaires qui se succèdent sont le produit d'un système étatique et d'un complexe médico-pharmaceutique qui se sont coupés de la réalité et se sont asservis à une logique interne, à des objectifs technocratiques, industriels et financiers, tout en perdant de vue leur raison d'être et leur finalité : servir la société et servir chaque Française, chaque Français.

Les systèmes de pharmacovigilance sont notoirement défailants, pour des raisons fondamentales, dont les conflits d'intérêts structurels et avérés, du sommet des institutions et de l'industrie jusqu'au cabinet du médecin. L'Etat commence à s'en apercevoir. La vérité, les faits, émergent, inexorablement, à travers le monde entier.

Cette loi, si elle devait passer en l'état, serait à coup sûr à l'origine d'un désastre sanitaire. Ce Gouvernement, ce Parlement et ce Conseil constitutionnel seraient directement responsables de toutes les victimes "non consentantes" qui en résulteraient, dès 2018.

Il est encore temps. Ouvrez vos yeux, votre intelligence et votre cœur sur la portée réelle, humaine et charnelle de vos décisions.

Il ne s'agit pas d'un débat sur la vaccination, mais d'un choix entre, d'une part une obligation vaccinale étendue et systématisée, et d'autre part une médecine scientifique, indépendante et bienveillante, attentive au présent à la spécificité de chaque personne humaine.

Vous avez ce pouvoir : régresser vers un système fermé et aveugle ou contribuer à l'émergence d'une société intelligente et émancipée.

Vos enfants et petits-enfants vous regardent. L'Histoire se souviendra.

Vous pouvez supprimer l'article 49.

Collectifs Vaccins-Liberté et Ensemble Pour une Vaccination Libre

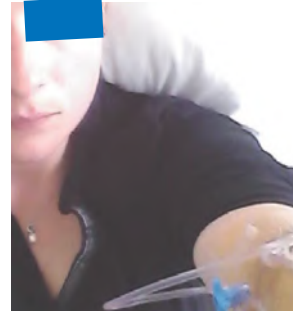
**E.**

Lieu : Vosges
Age : 4 ans
Age de vaccination : 18 mois
Type de vaccination : Prévenar et Infanrix Hexa
Circonstances : recommandations du pédiatre

Premiers symptômes : 1 mois après la 1^{ère} injection. Le soir-même de la dernière injection.

Sa vie après :

- Calculs rénaux (oxolate de calcium)
- Maladie de Crohn
- Douleurs abdominales violentes
- Pertes de sang vaginales fréquentes
- Diarrhées chroniques
- Fièvres récurrentes

**F.**

Lieu : Charente
Age : 28 ans
Age de vaccination : 13 ans
Type de vaccination : Engerix B
Circonstances : obligatoire pour mes études d'aide soignante

Premiers symptômes : le lendemain matin de l'injection.

Sa vie après :

- Paresthésie généralisée dès les premiers jours
- SEP (sclérose en plaques) diagnostiquée à la seconde poussée, 1 an après la première
- Injections de corticoïdes
- Troubles de la sensibilité et de la vue
- Douleurs dans les membres
- Handicap à 80%, inapte au travail

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
 A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017

La vaccination est un acte médical qui comporte certains risques et ne peut être effectué sans discernement et sans tenir compte des particularités du patient, de son histoire médicale, de son état et de divers éléments de contexte.

Extrait de la notice EMA (European Medicines Agency) de l'Infanrix Hexa longue de 52 pages (10/12/2017) :

• Expérience relative à la co-administration :

L'analyse des taux de déclarations depuis la commercialisation suggère un risque potentiel accru de convulsions (avec ou sans fièvre) et d'EHH en cas d'administration concomitante d'Infanrix hexa et de Prevenar 13 par rapport à l'administration d'Infanrix hexa seul.

Au cours des études cliniques où des sujets vaccinés ont reçu l'Infanrix hexa et Prevenar (PCV7) de façon concomitante, comme doses de rappel (4^{ème} dose), une fièvre $\geq 38,0^{\circ}\text{C}$ a été rapportée chez 43,4 % des nourrissons ayant reçu Prevenar et l'Infanrix hexa simultanément comparée à 30,5 % des nourrissons ayant reçu le vaccin hexavalent seul. Une fièvre $\geq 39,5^{\circ}\text{C}$ a été observée respectivement chez 2,6 % et 1,5 % des nourrissons recevant l'Infanrix hexa avec ou sans Prevenar (voir rubriques 4.4 et 4.5). L'incidence et la sévérité de la fièvre suite à l'administration concomitante de ces 2 vaccins en primovaccination était inférieure à celle observée après rappel.

Par exemple la notice de l'Infanrix hexa associée à chaque dose de ce vaccin indique qu'il y a 1,5% de probabilité d'un trouble neurologique post vaccinal, alors, avec 800 000 naissances par an, ce seraient chaque année 12 000 nouveau-nés qui auraient à souffrir de troubles neurologiques parfois graves.

Il y aurait donc, avec certitude, de très nombreux accidents neurologiques graves, avec des séquelles définitives ou des décès. Ce type de calcul simple serait à décliner et cumuler pour tous les risques de chaque vaccin et pour leurs combinaisons aux effets souvent inconnus.

Aucun rapport parlementaire ne détaille ces risques, ni qualitativement ni quantitativement.

Ceci serait le prix d'une obligation massive, uniforme, brutale, aveugle, industrielle, s'appliquant à 800 000 nouveau-nés par an sans discernement, pour 11 vaccins obligatoires.

A contrario, une vaccination personnalisée, choisie, précédée par des tests individuels, tenant compte du terrain et du contexte, avec des vaccins monovalents, sans adjuvants aluminiques, et répartis tout au long de la vie aux moments les plus opportuns... une vaccination intelligente, scientifique dans le cadre d'une pratique médicale authentique... oui, une telle vaccination peut avoir du sens.

Ignorer cela,
s'en remettre aux experts
en blouse blanche,
se soumettre aux experts
de l'industrie,
se soumettre à la bureaucratie,
suivre le rythme imposé
par un Gouvernement
bizarrement pressé,
se priver d'un débat
démocratique éclairé,
violier la Constitution
par un processus législatif
approximatif,
ne pas discerner l'impact réel
d'un projet de loi de société,

voter ou décider
dans ces conditions,

ce serait une trahison

et l'Histoire de France
s'en souviendrait comme
d'un crime sourd,
d'une négligence criminelle
commise au Parlement
de la République
Française en 2017.

Terry Curtelin est né en 1998.
 Vacciné avec Infanrix Quinta à 3 mois.
 Décès par explosion du foie, 4 jours après vaccination, hémorragie massive, retrouvé en position foetale, la bouche pleine de sang, rictus de souffrance.

En mémoire de Terry CURTELIN

Enfant vacciné lundi, reconsultation mercredi et jeudi.

Décès constaté vendredi matin au réveil. Le jour du décès, le médecin a signé sans discuter le certificat de décès, n'a pas demandé d'autopsie, et a aussi signé le permis d'inhumer.

Le médecin a pu être poursuivi et condamné mais uniquement parce qu'après son départ, la maman a eu le cran de desceller le permis d'inhumer dans lequel figuraient les mots "décès suite à vaccination".

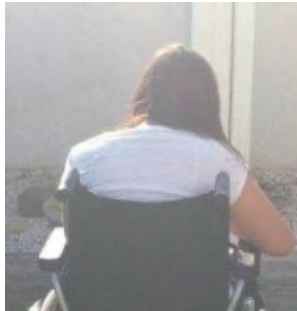
Lors du procès, le médecin ayant été condamné en première instance a fait appel de la décision, et lors de l'appel, il a prétendu qu'il avait écrit ces mots "sous menace de la mère". Il a été débouté.

La famille a eu 4 autres enfants depuis, aucune administration n'a jamais demandé le moindre vaccin pour les 4 filles qui sont nées depuis. Elles ne sont donc pas du tout vaccinées mais sont scolarisées à l'école publique.

En revanche, quand la mère a besoin d'un rendez vous médical, elle est contrainte d'appeler des médecins dans une autre ville. Car partout autour de chez elle, les médecins ont toujours leur planning ultra plein et n'ont jamais la moindre place ni pour elle, ni pour ses enfants.

La maman de Terry Curtelin est scandalisée par le projet de loi sur 11 vaccins obligatoires.

Médecin condamné, 10 000 € de dommages et intérêts à la famille
 + 6 mois d'interdiction d'exercer avec sursis.



M.-O.

Lieu : Landes

Age : 22 ans

Age de vaccination : 15 ans

Type de vaccination : Gardasil

Circonstances : prescription du médecin de famille

Premiers symptômes : 15 jours après la 1^{ère} injection

Sa vie après :

- Plusieurs attaques cérébrales en 2011
- Des mois d'hospitalisation pour réapprendre à marcher
- Déscolarisation pendant presque 2 ans
- Fauteuil roulant, paralysie faciale, vertiges, grande fatigue

La responsabilité du vaccin a été reconnue par jugement



L.

Lieu : Ain

Age : décédée à 3 ans 1/2

Age de vaccination : 2 mois

Type de vaccination : Prévenar 13 et Infanrix Hexa

Circonstances : recommandation du pédiatre

Premiers symptômes : 15 jours après l'injection.

Sa vie après :

- Perte de la vue
- Perte du tonus musculaire et raideurs
- Hypotonie du tronc
- Epilepsie sévère
- Décès suite à ses très nombreuses crises d'épilepsie

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017

**M.**

Lieu : Loire Atlantique
Age : 5 ans et 1/2
Age de vaccination : 2 mois
Type de vaccination : Infanrix Hexa, Prévenar 13 et Priorix
Circonstances : recommandation du pédiatre 1 semaine après une grippe

Premiers symptômes : épilepsie 1 an après les injections. Régression. Autisme suite au vaccin du ROR à ses 14 mois

Sa vie après :

- Ne parle pas
- Aucune autonomie
- Hyper actif
- Multiples intolérances alimentaires
- Epilepsie pluri-quotidienne (10 000 crises les 3 premières années)
- Handicap à plus de 80%

**S.**

Lieu : Rhône Alpes
Age : 15 ans
Age de vaccination : 4 mois
Type de vaccination : Infanrix Quinta
Circonstances : insistance zélée du médecin

Premiers symptômes : le soir même de l'injection

Sa vie après :

- Syndrome de West (épilepsie du nourrisson)
- Cécité et surdit  pendant 18 mois
- Apprentissage de la marche à 4 ans
- Handicap à 85% à vie
- Troubles autistiques
- Ne parle toujours pas

“Les vaccins sont des produits sûrs. C’est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
 A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017



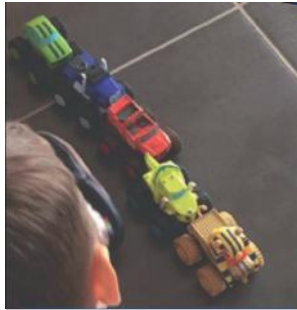
Témoignage d'un père

Nous sommes les parents de Stacy et Lesly, deux jumelles adorables nées le 25 juillet 2011, mais LA VIE (???) nous a repris Stacy 3 mois après. Elle est partie. Les câlins qu'elle faisait à sa soeur, leur complicité, ses pleurs, ses cris, plus rien n'est comme avant, elle manque à sa soeur aussi.

La faute à qui, la faute à quoi ? C'est ce que nous voulons savoir le plus au monde, elle nous manque terriblement, et le fait de ne pas savoir ce qui s'est passé rend notre deuil encore plus difficile. Nous avons déposé une plainte contre X, car notre fille a été vaccinée alors qu'elle avait un rhume, mais aussi nous n'avons pas été informés des effets indésirables des vaccins, ni de la non-obligation de ceux-ci.

Une semaine après les vaccins, nous nous sommes retrouvés EN URGENCE à l'hôpital : elle avait 39.9°C de température ! Premier diagnostic, vers 16h00 : une gastroentérite... A 19h30, le Dr "X" téléphone au Dr "Y" en lui disant qu'il est nécessaire de faire une ponction lombaire et d'administrer l'antibiotique. Réponse du Dr "Y" : "Attendez l'évolution". Ils ont "attendu" jusqu'à ce qu'elle ne respire plus... Résultat à 23h00 : purpura, 3 heures de réanimation, pour en arriver à ce que l'on nous dise : "Il va falloir être fort, Monsieur". Nous étions effondrés ! Diagnostic ? Heure du décès 3h05 ? Septicémie et purpura fulminans, méningite à méningocoques ? Alors que rien ne pouvait le définir à cette heure-là, vu qu'il n'y a pas eu de ponction lombaire...

Le 16 novembre, lors du dépôt de plainte, nous avons demandé une autopsie, mais depuis ce jour, rien n'a bougé ! Ils nous ont refusé cette autopsie par trois fois.



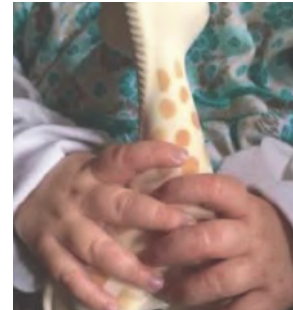
T.

Lieu : Vendée
Age : 3 ans et 1/2
Age de vaccination : 2 mois
Type de vaccination : Infanrix Hexa et Prévenar 13
Circonstances : recommandation du médecin généraliste

Premiers symptômes : le lendemain de la dernière injection à 13 mois

Sa vie après :

- Perte de la parole
- Flapping
- Hypersensibilité visuelle et auditive
- Troubles du spectre autistique
- Plus de contacts physiques avec l'eau ou avec certains objets
- Aucune autonomie



M.

Lieu : Bourgogne
Age : 14 mois au moment du décès
Age de vaccination : 2 mois et 1/2
Type de vaccination : Infanrix Hexa, Prévenar 13 et Rotavirus
Circonstances : recommandation du pédiatre

Premiers symptômes : 4 jours après l'injection

Sa vie après :

- Pneumocystose
- Purpura thrombopénique post-transfusionnel
- Réanimation avec dérivation intra-crânienne
- Encéphalite nécrosante

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
 A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017

Née en février 200x.

Vaccinée avec
Infanrix Quinta
en avril 200x
puis Infanrix Quinta
et Prevenar
le même jour
en août 200x
par la PMI.

Le lendemain,
elle devait partir
en famille d'accueil
pour hébergement
provisoire.

Elle avait 6 mois.

M.B.

Vaccinée à 16h30 par la PMI.

Heure déclarée de la mort, 3 h du matin ; heure estimée sur la base de la température et la rigidité cadavérique constatées par les médecins le lendemain matin.

La veille du vaccin, elle avait fait un pic de température à 40°C, le médecin de PMI semblait trouver que cela n'avait aucune importance.

Le jour du décès, la police, les pompiers et la PMI se sont rendus sur place. Suspicion de maltraitance émise par la PMI qui a demandé aussitôt une autopsie.

Une semaine plus tard, il a été dit à la mère par la PMI que c'était une MSIN (mort subite inexpliquée du nourrisson) et que si elle souhaitait voir le rapport d'autopsie, elle devrait le demander au Juge des Enfants en charge de son dossier, et qu'il fallait qu'elle ait une bonne raison de le demander.

Le matin du décès, l'assistante sociale qui s'était déplacée a accompagné cette maman chez son médecin traitant qui lui a prescrit des anti-dépresseurs et somnifères. La maman ignorait qu'elle était à nouveau enceinte et a fait une fausse couche dans les jours qui ont suivi.

Quand elle a revu son médecin traitant 8 jours plus tard, alors que les conclusions de l'autopsie lui avaient été communiquées, le médecin lui confia penser que, dans ce décès, le Prevenar était en cause : il témoigna que quelques années plus tôt, il avait dû ré-animer lui même son propre enfant dans l'ambulance qui l'emmenait au service de soins intensifs.

Les mots du médecin furent : "Je vous dis ça entre nous, ne me demandez pas de vous l'écrire, il est inutile de vous battre, j'ai bien vu avec mes confrères à l'hôpital qu'il est impossible d'aborder ce sujet avec eux. Ils détournent la tête et ne veulent rien savoir".

Aucune suite judiciaire.

Vaxxed Tour... lorsque les victimes se mettent à parler, l'ampleur du désastre se dévoile.

Vaxxed est le premier film de l'histoire à avoir été "démoli" par la critique avant-même d'avoir été projeté. Censuré sur tous les réseaux classiques, le film tourne depuis plus d'un an de ville en ville grâce à des projections organisées par des particuliers. A chaque représentation, ce sont des dizaines de victimes qui sortent du silence et viennent offrir le témoignage de leur propre drame.

L'équipe du film en tournée a recensé à ce jour 6 776 victimes et enregistré plus de 1 000 vidéos, révélant ainsi l'ampleur d'un drame que personne n'était en mesure d'imaginer. Après avoir traversé les Etats-Unis, la tournée s'est poursuivie en Australie et en Grande-Bretagne, créant ainsi un réseau mondial des victimes de la vaccination. Combien de temps la fable "du petit point rouge au site d'injection" va-t-elle pouvoir se maintenir ? Témoignages à regarder sur Vaxxed TV (youtube) et **Vaxxed.com**

The screenshot shows the Vaxxed.com website interface. At the top, the logo 'VAXXED.COM' is displayed alongside navigation links: HOME, TOUR DATES, VACCINE CATEGORIES, PRESS/MEDIA, INFO, TEAM, STORE, SOCIAL, and COM. Below the navigation bar, there are two main sections. On the left, a red button reads 'CLICK HERE FOR VIDEO STORIES BY VACCINE CATEGORIES'. Below it, another red button says 'SUBMIT YOUR STORY'. Underneath the submit button, the number '6,776' is prominently displayed in red, with the text 'Vaccine Injury Stories Submitted' below it. On the right side, the text 'CLICK ON STATE TO WATCH VACCINE INJURY STORY' is positioned above a map of the United States. The map shows various states outlined in black, with their abbreviations labeled. A legend on the right side of the map lists states: RI, CT, NJ, MA, DE, MD, DC, and AK.



T.

Lieu : Côte d'Or
Age : 5 ans
Age de vaccination : 3 mois
Type de vaccination : Infanrix Hexa et Prévenar 13
Circonstances : recommandation de la PMI

Premiers symptômes : le soir même de l'injection

Sa vie après :

- Fièvre à 40°C 5 jours consécutifs
- Perte du tonus musculaire et de l'éveil
- Epilepsie hypotonique globale
- Plus de 10 000 crises notées en 5 ans
- Langage et autonomie non acquis
- Troubles du comportement et de l'attention
- Suspicion de Troubles du Spectre Autistique
- Handicap à 80%



T.

Lieu : Alpes Maritimes
Age : 24 ans
Age de vaccination : 18 ans
Type de vaccination : Gardasil
Circonstances : choix personnel

Premiers symptômes : 3 jours après l'injection

Sa vie depuis :

- Allergies multiples
- Fatigue chronique
- Douleurs musculaires
- Chutes de tension
- Oedèmes : visage, mains, intestins
- Pertes de mémoire
- Syndrome de Raynaud
- Risque de thromboses
- Syndrome de Sharp

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
 A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017

Collectif “Les Mamans Courage”

Une maman courage est une maman qui a vu sa vie basculer du jour au lendemain par le handicap grave d'un ou de plusieurs de ses enfants, ou d'elle-même.

C'est un parent qui se bat pour sauver le futur de son enfant et de tous les autres enfants.

Épilepsie, autisme, hyperactivité, asthme et tant d'autres maladies qui n'ont pour la plupart pas encore de remède, de handicaps qui ne sont pas pris en charge et rendent nos vies bien compliquées.

À ce titre, nous menons des actions pour faire connaître ces handicaps, leurs circonstances, toutes nos difficultés, et avoir un vrai statut dans notre société, dénoncer les manques de prise en charge à tous les niveaux, changer les mentalités et protéger les futures générations.

Il faut changer les choses et nous sommes nombreuses à souffrir en silence. Chaque personne a ses hauts ses bas, ses difficultés ça et là, mais voir son bébé souffrir et ne pas savoir comment le guérir est une des pires épreuves.

Oui il existe des degrés plus ou moins forts de souffrance et des situations plus ou moins soutenables.

Un jour tu te sens forte et tu te bats sans relâche, tu donnes tout ce que tu as en toi et le lendemain, tu baisses les bras mais tu tiens, tu tombes mais tu es debout, tu souris mais tu pleures, tu es fatiguée mais tu veilles.

Parce que tu n'as pas le choix car tu es une maman et ton amour pour ton enfant est plus fort que tout.

Voir son bébé souffrir tous les jours mais tenir bon malgré tout, c'est avoir le courage d'une maman.



L'auteure de ce texte, Lucie M., a fondé en 2015 le collectif Les Mamans Courage avec Eva G. et d'autres mères d'enfants victimes d'accidents vaccinaux.

Son fils est né en 2012, en bonne santé sans anomalie génétique ou autre. Epilepsie sévère pluriquotidienne apparue à l'âge de 14 mois ; 15 000 crises à ce jour. Aucun traitement efficace (pharmaco-résistance). Autisme typique sévère. N'est pas propre, ne parle pas et se met en danger sans cesse. Rejeté par l'école du fait notamment d'une agressivité croissante. Cet enfant souffre d'un manque de prise en charge adaptée, inexistante. Aucune perspective de vie ni d'avenir pour Lucie et son fils. Une procédure judiciaire est en cours pour faire la lumière sur les erreurs à l'origine de ces pathologies.

Lucie estime que son fils et elle-même sont victimes de maltraitance de la part de l'Etat français qui n'assume pas ses responsabilités.

Eva G. a un fils de 19 ans et vit la même situation aujourd'hui mais son combat pour son fils dure depuis plus de 17 ans.

A travers le monde, les victimes et leurs familles se parlent, se lèvent et agissent ensemble.

Puisqu'au fil des ans, avec une accentuation dans les années 2000, le champ des vaccinations s'est étendu, multipliant les types de vaccins, les souches, les modalités, les pays... il est logique que les effets indésirables, même très minoritaires, touchent des effectifs de plus en plus importants et deviennent manifestes, mesurables. Ce qui fut trop longtemps traité comme quantité négligeable, dommage collatéral, inconvénient mineur, ne peut rester caché. Les faits font surface.

Les responsables politiques et sanitaires doivent regarder cette réalité en face, car la manière dont est traitée cette minorité – les victimes – et dont est écouté leur message, sera, de plus en plus, un marqueur de démocratie.

Les citoyens du monde sont informés et ils communiquent entre eux. Le mouvement de l'Histoire est inexorablement un mouvement d'émancipation des personnes et d'expansion de la connaissance. La communauté des victimes ne pourra que grandir et se manifester.

Aux USA, Robert de Niro déclare : "I, as a parent of a child who has autism, am concerned... and I want to know the truth". Il est appuyé dans ce combat par Robert Kennedy Jr.

Un fait politique incontournable et majeur est que le président actuel des USA s'exprime depuis de nombreuses années sur la politique vaccinale et sur l'autisme. Lors de sa campagne électorale, il avait annoncé la création d'une commission d'enquête sur ce sujet.

En Italie, depuis la mi-2017, la mise en vigueur des obligations légales se passe très mal. Certaines régions rejettent catégoriquement ces décisions. Une partie de la population s'organise et résiste. Ces troubles sont sensibles à l'école, à l'hôpital, dans les collectivités locales. De nombreux élus sont en difficulté.

En Pologne en juin 2017 ont eu lieu des manifestations de masse contre les obligations vaccinales.

En Inde, une campagne de plusieurs années contre la polio, soutenue par des organisations internationales, a fait plusieurs dizaines de milliers de victimes (paralysie flasque aigüe) à cause d'un vaccin oral trop dosé et surtout administré à des doses répétitives.

15 Etats européens n'ont pas d'obligations vaccinales : Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

Treize atteintes à la Constitution : autant de motifs, pour le Conseil constitutionnel, de censurer l'article 49

- (1) Alinéa 11 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 sur la protection de la santé. Non respecté.
- (2) Alinéa 13 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, sur l'égal accès à l'instruction. Non respecté.
- (3) Article 1^{er} et 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, sur l'égalité devant la loi. Non respectés.
- (4) Article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, sur la proportionnalité des peines. Non respecté.
- (5) La jurisprudence 2015-458 QPC de 2015 sur trois vaccins obligatoires n'est pas opposable à l'article 49 (ex-34) du PLFSS 2018.
- (6-11) Article 55 de la Constitution sur la supériorité des Traités. Non respecté.
La Convention Biomédecine dite Convention d'Oviedo inclut les six articles suivants.
 - (6) Article 1^{er} sur le respect de l'intégrité et des libertés fondamentales. Non respecté.
 - (7) Article 2 sur la primauté de l'être humain. Non respecté.
 - (8) Article 3 sur l'accès équitable aux soins de santé. Non respecté.
 - (9) Article 5 sur le consentement libre et éclairé de la personne. Non respecté.
 - (10) Article 26 sur les restrictions en raison de protection de la santé publique : non respecté, en partie.
 - (11) Article 28 sur la nécessité d'un débat public approprié pour les questions fondamentales posées par les développements de la biologie et de la médecine : non respecté.
 - a/ La concertation citoyenne de 2016 ne peut pas être considérée comme ayant satisfait au respect du débat public.
 - b/ Cas particulier du vaccin contre l'hépatite B et absence de débat public.
 - c/ Pour la méningite, la comparaison européenne impose un débat scientifique.
- (12) Article 34 alinéa 1 de la Constitution : les droits civiques et les garanties fondamentales doivent être fixés par la loi. Non respecté. En renvoyant au décret le soin de la fixation des conditions d'âge, et en ne prévoyant aucun encadrement, le législateur méconnaît l'étendue de sa compétence.
- (13) Article 34, alinéa 20, de la Constitution sur la loi de financement de la Sécurité sociale : non respecté.
Dont : absence d'étude d'impact budgétaire des risques d'accidents vaccinaux

N.B. : Le mémoire détaillant ces griefs n'entre pas dans le champ du présent document et il sera fourni séparément au Conseil constitutionnel.

**P.**

Lieu : Hautes-Pyrénées
Age : 4 ans
Age de vaccination :
 16 mois et 1/2
Type de vaccination : ROR
Circonstances : recommandation
 du médecin

Premiers symptômes : quelques heures après
 l'injection

Sa vie après :

- Forte fièvre et grosse fatigue
- Perte du contact visuel
- Régression du langage
- Ne parle plus
- N'accroche plus le regard
- S'est enfermé petit à petit dans sa bulle
- Un handicap invisible mais difficile à gérer au quotidien

**N.**

Lieu : Haute-Savoie
Age : 7 ans
Age de vaccination : 2 ans
Type de vaccination : ROR
Circonstances : recommandation
 du pédiatre

Premiers symptômes : quelques jours
 après l'injection

Sa vie après :

- Fièvres et céphalées violentes
- Atrophie de la matière blanche
- N. ne marche plus, ne parle plus,
 ne peut plus saisir d'objets, ne peut plus soutenir
 sa tête ni son dos

“N. n'est pas une théorie, c'est un quotidien”

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
 A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017



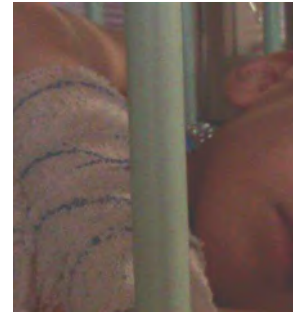
N.

Lieu : Finistère
Age : 17 mois
Age de vaccination : 11 mois
Type de vaccination : Tetravac
Circonstances : recommandation du pédiatre

Premiers symptômes : 5 jours après l'injection

Sa vie après :

- Hospitalisations à répétition
- Fragilité immunitaire
- Infections à répétition
- Aggravation du reflux gastro-œsophagien
- Asthme sévère
- Des séances d'oxygénothérapie



L.

Lieu : Gironde
Age : 6 ans
Age de vaccination : 10 mois
Type de vaccination : ROR
Circonstances : recommandation du pédiatre

Premiers symptômes : 1 semaine après l'injection

Sa vie après :

- Après première injection, forte fièvre et troubles intestinaux (symptômes de l'autisme)
- Après deuxième injection, grosse régression et apparition de TOC
- Nécessité de mise en place d'une auxiliaire de vie scolaire
- Cumul de retards : langage, relationnel, attention et autonomie
- Angoisses

“Les vaccins sont des produits sûrs. C'est un fait parfaitement établi sur le plan scientifique”
A. Buzyn, Ministre de la Santé / 5 juillet 2017

“ Alors nous serons crus.
Alors nous rendrons le service que le peuple français attend de nous.
Alors nous resterons fidèles à cette promesse de nos commencements, cette promesse que nous tiendrons
parce qu’elle est la plus grande, la plus belle qui soit :
faire à l’homme, enfin, un pays digne de lui”.

*Derniers mots du discours du Président de la République, Emmanuel Macron,
devant le Congrès réuni à Versailles le 3 juillet 2017*

“Nous rétablirons la confiance par la contrainte”

Gouvernement Français, été-automne 2017

Les victimes évoquées dans ce document sont des cas réels recensés par des associations.

*Les initiales ou noms ont été parfois modifiés pour préserver l’anonymat. Chaque photo est authentiquement associée au cas qu’elle illustre.
La liste des victimes des vaccins contre l’hépatite B, dont un extrait figure au dos du document, a été établie par le REVAHB. Certaines victimes sont
décédées et d’autres sont handicapées à vie. Le REVAHB, en 2010, avait assuré 72% de la pharmacovigilance de ces vaccins, et avait accompagné
les victimes pour faire leur déclaration ; ceci montre la grande défaillance de la pharmacovigilance en France.*

Associations et collectifs cosignant ce document

*Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMSIB) • Association liberté information santé (ALIS)
Coordination nationale médicale santé environnement (CNMSE) • Info Vaccins France • Institut pour la protection de la santé naturelle (IPSN)
Liberté vaccinale Conflent • Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (LNPLV) • Les Mamans courage (MC)
Mouvement pour le respect des droits fondamentaux de la personne • Réseau des victimes des vaccins contre l’hépatite B (REVAHB) • Fondation Stacy
Collectif Vaccins-liberté **collectif.vaccins.liberte(at)laposte.net**
Collectif Ensemble pour une vaccination libre (EPVL) **contact(at)epvl.eu***

A. M.H 01 Polyarthrite VHB - B.J 01 Capsulite rétractile et tendinites VHB - B.N 01 S.E.P. VHB - B.F 01 VHB - B.S 01 Atteinte oculaire (trouble de l'accomodation) VHB - B.R 01 Crohn (maladie de) VHB - B.S 01 S.E.P. VHB - C.F 01 VHB - C.T 01 S.E.P. VHB - C.G 01 VHB - C.M.C 01 Polyarthrite rhumatoïde VHB - D.E 01 Polyarthrite rhumatoïde VHB - D.P 01 SEP VHB - J.N 01 Polyarthrite rhumatoïde VHB - L.M.D 01 S.E.P. VHB - L.H.P 01 VHB - L.M 01 S.E.P. VHB - M.P 01 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - M.R 01 VHB - M.M 01 Spondylarthrite ankylosante VHB M.G 01 Fibromyalgie VHB - O.M-L 01 S.E.P. VHB - P.M 01 ENFANT Pelade (totale) VHB - P.S 01 ENFANT Hépatite auto-immune fulminante VHB - R.T.E 01 S.E.P. VHB - R.I 01 Polyarthrite rhumatoïde VHB - T.M 01 S.E.P. - Névrite optique VHB - V.F 01 Surdit  et troubles auditifs VHB - A.A-M 02 Ad nocarcinome mammaire VHB - C.D 02 S.E.P. VHB - C.J 02 Vascularite, thyroïdite VHB - D.M 02 S.E.P. VHB - D'O.R 02 Fibromyalgie VHB - E.C 02 S.E.P. VHB - G.V 02 Fibromyalgie VHB - H.G 02 S.E.P. VHB - L.P 02 Fibromyalgie, syndrome sec VHB - L.B 02 VHB - M.T 02 S.E.P. VHB - M.S 02 S.E.P. VHB - M.B 02 S.E.P. VHB - M.M 02 S.E.P. VHB - O.F 02 VHB - P.D.C 02 VHB - R.P 02 S.E.P. VHB - R.J 02 S.E.P. VHB - S.R.S 02 S.E.P. VHB - V.L 02 S.E.P. VHB - R.P 02 S.E.P. - V.G 02 VHB - A.J.M 03 Maladie de Parkinson idiopathique atypique VHB - B.G 03 S.E.P. VHB - B.C 03 S.E.P. VHB - B.C 03 Sans diagnostic VHB - D.R.J.P 03 Fatigue chronique (syndrome de) VHB - G.D.C 03 S.E.P. VHB - J.N 03 S.E.P. ou My lite VHB - K.S 03 S.E.P. VHB - L.M 03 S.E.P. VHB - L.B.G 03 S.E.P. VHB - M.T 03 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - M.F 03 S.E.P. VHB - M.M 03 VHB - O.G 03 S.E.P. VHB - P.C 03 Troubles digestifs VHB - P.A 03 S.E.P. VHB - P.V.B 03 Gougerot Sjo gren (Syndrome de) VHB - R.J 03 Ophtalmopl gie d'origine myasth nique VHB - R.M 03 S.E.P. VHB - B.I 01 S.E.P. VHB - C.V 04 VHB - C.F 04 Dermatomyosite + Myofasciite   macrophages VHB - D.F 04 S.E.P. VHB - M.A 04 S.E.P. VHB - N.M 04 Fibromyalgie VHB - P.C 04 Purpura rhumatoïde VHB - S.T 04 Pseudo-arthritis rhizom lique, enc phalomy lite VHB - V.C 04 ENFANT Dermatomyosite+sep VHB - B.S 05 Polyarthrite VHB - B.D 05 S.E.P VHB D.C 05 Maladie d my linisante (SEP) VHB - G.S 05 S.E.P VHB - G.H 05 S.E.P VHB - L.M.A 05 Polyn vrite, Vascularite VHB - M.M 05 S.E.P. VHB - P.A 05 VHB - P.M 05 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - R.E 05 S.E.P. VHB - A.J 06 S.E.P. VHB - A.M 06 S.E.P. VHB - A.M 06 S.E.P. VHB - A.R 06 S.E.P. VHB - B.I 06 VHB - B.J 06 VHB - B.M 06 S.E.P. VHB - B.M 06 Fatigue chronique(Syndrome de) VHB - B.P 06 VHB - B.P.R 06 SEP VHB - B.R 06 ENFANT Diab te insulino-d pendant VHB - A.S 06 ENFANT S.E.P. VHB - C.A 06 ENFANT Purpura rhumatoïde, maladie d my linisante VHB - C.C 06 S.E.P. VHB - C.C 06 VHB - C.D 06 S.E.P. VHB - C.H 06 Polyarthrite VHB - C.J-L 06 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - C.M 06 Thyroïde (Maladie de la) hypothyroïdie VHB - C.P 06 VHB - C.R 06 Sans diagnostic VHB - C.S 06 S.E.P. VHB - C/L.N 06 S.E.P. VHB - E.A 06 Oed me quincke, urticaire VHB - F.M.B 06 Guillain Barr  (Syndrome de) VHB - G.J-C 06 S.E.P. VHB - G.L 06 S.E.P. VHB - G.M 06 VHB - G.R 06 ENFANT S.E.P. VHB - H.C 06 VHB - H.C 06 S.E.P. VHB - J.J 06 VHB - J.J 06 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - J.Y 06 Polyarthrite rhumatoïde VHB - J-G.C 06 S.E.P. VHB - C.J.F 06 Guillain Barr  (Syndrome de) VHB - L.C 06 Polyarthrite rhumatoïde VHB - L.M 06 S.E.P. VHB - L.N 06 S.E.P. VHB - L.S 06 S.E.P. VHB - R.O 06 ENFANT S.E.P. VHB - M.C 06 S.E.P. VHB - M.N 06 S.E.P. VHB - O.R 06 Purpura thrombop nique et leucodystrophie VHB - P.A 06 S.E.P. VHB - R.S 06 S.E.P. VHB - S.S 06 S.E.P. VHB - S.L 06 S.E.P. VHB - S.M.L 06 S.E.P. VHB - S.P 06 S.E.P. VHB - S.P 06 C r bellite VHB - T.B 06 S.L.A. VHB - U.N 06 S.E.P. VHB - V.F 06 S.E.P. VHB - B.A S.E.P. VHB - V.T 06 Maladie du carreleur VHB - C.M-J 07 Fatigue chronique(syndrome de) VHB - D.D 07 Gougerot, polyarthrite pso, hypothyroïdie, h patite VHB - G.J-R 07 Psychose maniaco-d pressive bipolaire VHB - M.G 07 Scl rodermie VHB - S.D 07 S.E.P. VHB - V-B.A 07 S.E.P. VHB - S.M-O 07 S.L.A. VHB - B.N 08 S.E.P. VHB - B.P 08 S.E.P. VHB - C.I 08 Gougerot Sjo gren (Syndrome de), polyarthrite rhumatoïde VHB G.A 08 Spondylarthrite ankylosante VHB - H.G 08 ENFANT S.E.P. VHB - L.L 08 S.E.P. VHB - M.B 08 S.E.P. VHB - M.D 08 S.E.P. VHB - M.J-P 08 Polyn vrite et Polyarthrite VHB - R.J 08 S.E.P. VHB - R.O 08 Guillain Barr  (Syndrome de) VHB - T.M 08 Lupus VHB - V.S 08 S.E.P. VHB - B.I 09 S.E.P. d n g rative VHB - L.H 09 Fatigue chronique (syndrome de) VHB - P.A 09 S.E.P. VHB P.L 09 S.E.P. VHB - P.M 09 S.E.P. VHB - C.D 10 Sans diagnostic VHB - D.A 10 Sans diagnostic VHB - D.M-E 10 S.E.P. VHB - F.M.C 10 Thyroïde (Maladie de la) Hashimoto VHB - G.F 10 Fibromyalgie VHB - G.J-C 10 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - G.F 10 ENFANT Purpura rhumatoïde VHB - G.S 10 S.E.P. VHB - G-D.A 10 S.E.P. VHB - O.C 10 Diab te insulino-d pendant VHB V.C 10 Maladie d my linisante VHB - A.C 11 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - B.M 11 Fatigue chronique (syndrome de) VHB - B.M-H 11 S.E.P. VHB - B.M-J 11 My lite VHB - B.R 11 S.L.A VHB - C.G 11 ENFANT S.E.P. VHB - G.C 11 Spondylarthrite ankylosante VHB - G.M 11 H patite aigue, Pancr atite, S.E.P ? VHB - P.S 11 S.E.P. VHB - R.M 11 S.E.P. VHB - V.R 11 Arthrite VHB A.E 12 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - B.C 12 Histiocytose VHB - B.R 12 Sans diagnostic VHB - C.A 12 S.E.P. VHB - C.H 12 Diab te insulino-d pendant VHB - C.L 12 S.E.P. VHB - D.C 12 Thyroïde (hypothyroïdie), polyart, h patite, Goug VHB - D.C.S 12 S.E.P. VHB - D.M 12 Fibromyalgie VHB - M.F 12 S.E.P. VHB - P.A 12 ENFANT Aplasie m dullaire VHB - P.C 12 S.E.P. VHB - P.R 12 S.E.P. VHB - R.I 12 S.E.P. VHB - R.S 12 S.E.P. VHB - S.N 12 Thyroïde (Maladie de la) Hashimoto et SEP VHB - V.L 12 Vascularite, rhumatisme psoriasique VHB - A.A 13 S.E.P. VHB - A.K 13 SLA VHB - A.M.P 13 S.E.P. VHB - A-R.C 13 Polyarthrite rhumatoïde VHB - B.B 13 Polyarthrite rhumatoïde VHB - B.C 13 S.E.P. VHB - B.M 13 S.E.P. VHB - B.M-L 13 Lupus VHB - B.R 13 S.E.P. VHB - B.S 13 S.E.P. VHB - B.V 13 S.E.P. VHB - B-G.V 13 P riart rite noueuse VHB - C.C 13 S.E.P. VHB - C.D 13 S.E.P. VHB - C.G 13 S.E.P. VHB - C.J 13 S.E.P. VHB - C.J 13 ENFANT Polyarthrite rhumatoïde, myofasciite   macrop VHB - C.M 13 S.E.P. VHB - D.A 13 S.E.P. VHB - D.D 13 S.E.P. VHB - D.D 13 Diab te insulino-d pendant VHB - D.O 13 Fatigue chronique (syndrome de) VHB - E.C 13 Myofasciite   macrophages VHB - E.P 13 S.E.P. VHB - F.A 13 S.E.P. VHB - F.A-M 13 Thyroïde (Maladie de la) hypothyroïdie VHB - F.B 13 Polyarthrite rhumatoïde, polymyosite VHB - F.M.A 13 ENFANT Purpura rhumatoïde VHB - G.C 13 S.E.P. VHB - G.G 13 Myofasciite   macrophages VHB - G.J-P 13 S.E.P. VHB - G.L 13 Gougerot Sjo gren (Syndrome de), lupus, Raynaud VHB - G.N 13 Maladie d my linisante VHB - G.P 13 S.E.P. VHB - G.P 13 Dermatomyosite+Myofasciite   macrophages VHB - G.S 13 S.L.A. VHB - H.J-L 13 S.E.P. VHB - H.P 13 Maladie d my linisante VHB - L.A 13 S.E.P. VHB - L.A 13 Maladie d my linisante VHB - L.L 13 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - L.L 13 N vrite optique VHB - L.M 13 optique VHB - L.O 13 Neurosarcoïdose VHB - L.P.J 13 Dermatomyosite, polymyosite, pancr atite VHB - L.L 13 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - L.P.F 13 Sans diagnostic VHB - L.S 13 Lupus  ryth mateux VHB L.V 13 S.E.P. VHB - L.T.J 13 Myofasciite   macrophages ? VHB - M.A 13 S.E.P. VHB - M.D 13 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - M.E 13 Myofasciite   macrophages VHB - M.J 13 S.E.P. VHB M.M 13 S.E.P. VHB - M.S 13 S.E.P. VHB - N.D 13 P riart rite noueuse VHB - N.G 13 S.E.P. VHB - P.D 13 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - P.F 13 S.E.P. VHB - P.T.V 13 Polyarthrite articulaire VHB - P-R.S 13 S.E.P. VHB - R.A 13 S.E.P. VHB - R.C 13 S.E.P. VHB - R.C 13 ENFANT S.E.P. VHB - R.F 13 S.E.P. VHB - R.M 13 Spondylarthrite ankylosante, Purpura rhum, fibro VHB - R.N 13 Fibromyalgie VHB - R.V 13 S.E.P. VHB - S.J-C 13 Fibromyalgie - S.J-F 13 S.E.P. VHB - S.L 13 N vrite optique VHB - T.A 13 S.E.P. VHB - T.J 13 VHB - T.N 13 Diab te insulino-d pendant VHB T.O 13 Neurologie (Troubles atypiques) VHB - T.O 13 N vrite optique VHB - U.C 13 Polyarthrite rhumatoïde VHB - V.S 13 Polyarthromyalgies VHB - Z.M 13 Fibromyalgie, syndrome de Raynaud VHB

Apr s les initiales des nom et pr nom figurent les deux chiffres du n  du d partement puis les pathologies (SEP - scl rose en plaques / SLA - Scl rose lat rale amyotrophique).

Source : REVAHB. Cette liste de 294 noms est un extrait qui se limite aux d partements de l'Ain aux Bouches-du-Rh ne.

Il aurait fallu 8 pages suppl mentaires pour noter les autres victimes fran aises recens es du vaccin contre l'h patite B